

des hommes du commerce, de l'industrie, de la finance, et un grand nombre d'hommes des professions libérales, en viennent à faire leurs rédactions et leur correspondance d'affaires en anglais plutôt qu'en français. La raison est que l'anglais se lit et s'entend partout, que c'est une langue facile et moins exigeante que le français; qu'elle a des formules brèves et commodes, vagues parfois, mais dont on se contente facilement en Amérique. En quelques mois d'étude sérieuse ou de pratique régulière, tout Canadien français, quelque peu doué, acquiert la connaissance de l'anglais qui lui est nécessaire. Les esprits paresseux préfèrent même s'en servir que de s'imposer un effort pour respecter les exigences de leur langue maternelle. Les membres du Comité catholique de l'Instruction publique ne croient-ils point que céder à cette tendance trop commune chez les nôtres, serait pousser bientôt l'anglais à la prédominance dans l'enseignement, renoncer comme suite inévitable à la langue de nos ancêtres et à la culture supérieure qu'elle porte avec elle? Les directeurs suprêmes de notre éducation seront assurément les derniers à entrer dans un tel mouvement.

Nous supplions que l'on ne voie pas là une couleur pessimiste des choses. Actuellement nous avons le témoignage de beaucoup de nos hommes d'affaires les plus en vue qui confessent leur embarras pour parler et écrire quand ils sont en France ou qu'ils correspondent avec des Français. Des maisons françaises ont déclaré que la correspondance française du Canada est souvent sujette à caution, à cause de l'impropriété des termes qu'on y emploie. Un autre malheureux symptôme et qui décourage la bonne volonté des hommes de commerce respectueux de leur langue, c'est, à l'heure actuelle, la rareté des jeunes gens possédant bien leur français commercial. Aussi est-ce avec quelque surprise et une véritable douleur que nous constatons le rôle néfaste qu'ont joué chez nous, au point de vue du français, certains collèges commerciaux. Nous ne croyons pas, qu'il y ait jamais eu, dans la province de Québec, de plus puissant agent d'anglicisation et de corruption de notre langue que ces collèges. Nous pourrions citer telle grande école de Montréal où les élèves qui viennent de ces institutions et quelquefois des diplômés possédant fort bien l'anglais, sont incapables de subir l'examen d'entrée pour les matières françaises. Les directeurs de plusieurs collèges commerciaux ont trop facilement cédé, semble-t-il, aux exigences injustifiables de quelques pères de famille dominés eux-mêmes par des vues exclusivement utilitaires.

Ce que nous redoutons par-dessus tout, et c'est tout le motif de